

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

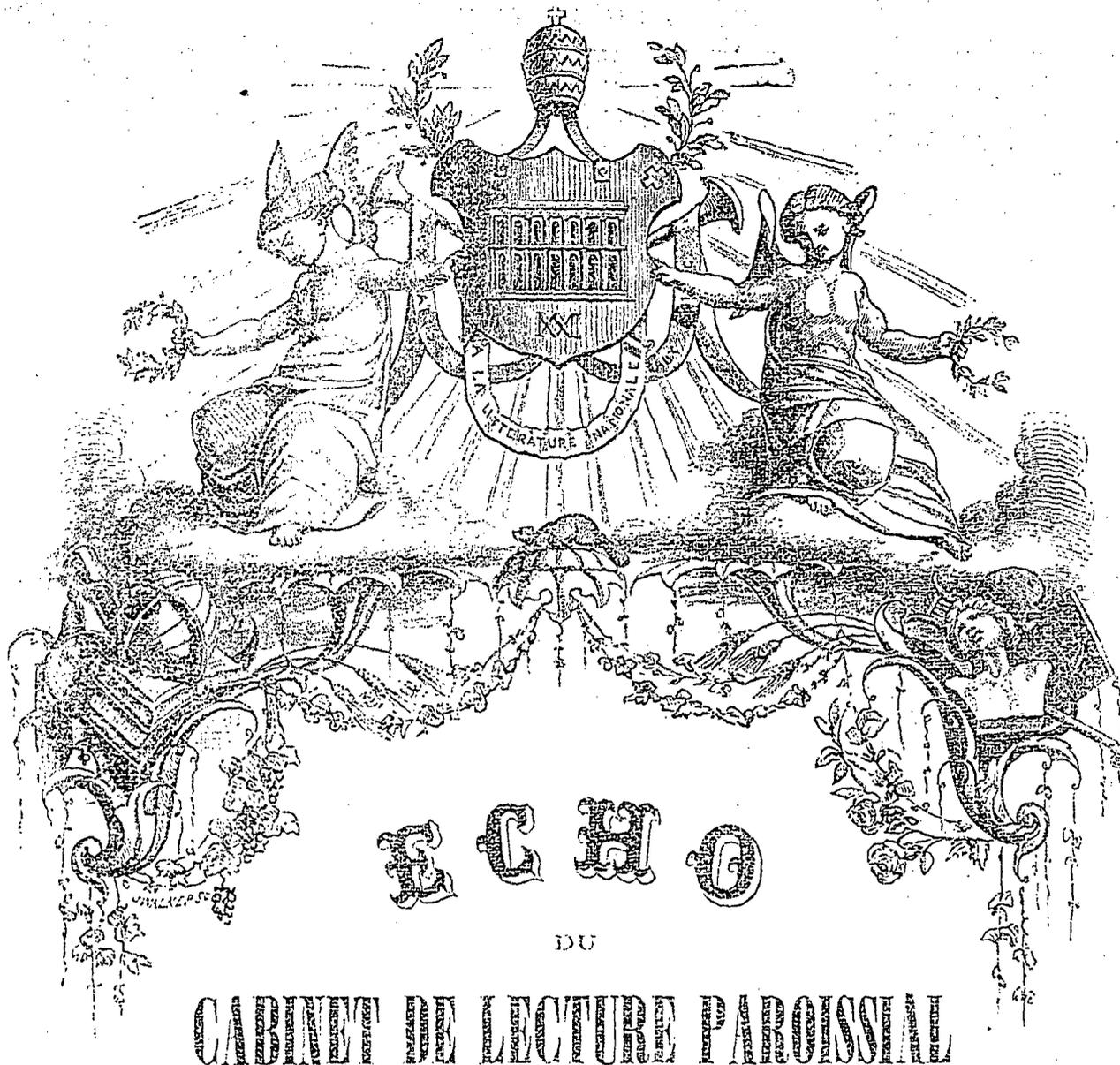
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



SOMMAIRE.—Revue de la Quinzaine.—L'Union de Prières.—Lecture : Le Coton et le Tabac, par M. P. Laurent.—Feuilleton :—Un peu de tout.—Musique : Le nom de ma sœur,—Romance, par M. Célestin Laviguer.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

Montréal, 17 Janvier, 1863.

Question de chemin de fer et question de défense territoriale pour le Canada;—question de guerre et de paix pour les États-Unis; question d'ordre et d'anarchie pour le Mexique; question garibaldiennne pour la France et l'Angleterre, et grecque pour l'Europe; question d'existence fédérale pour l'Allemagne et de régime constitutionnel pour la Prusse; question de réformes pour la Russie; question de banqueroute pour la

Turquie: voilà en peu de mots les thèses que l'année 1862 a données à défendre, à soutenir ou à combattre à l'année de grâce 1863. Ce sont autant de chapitres historiques laissés en blanc que les nations sont appelées à rédiger pendant les douze mois prochains; ne serait-il pas à désirer que toutes fussent en état de suivre l'exemple du Canada, qui vient de trancher d'un seul coup de graves difficultés en ajournant indéfiniment une partie de son programme politique? Car, il est aujourd'hui à peu près certain que le projet du chemin de fer intercolonial est remis à une occasion plus favorable. Il y a quelques jours, cependant, on publiait que les délégués des provinces étaient tombés d'accord sur les points suivants:

Les arrangements conclus à Québec en septembre dernier et qui laissaient au Canada à payer les cinq douzièmes, à la Nouvelle Ecosse et au Nouveau Brunswick les

sept douzièmes du coût de l'entreprise seraient sanctionnés; la ligne du chemin de fer serait approuvée sinon choisie par le Gouvernement anglais; le Canada aurait le droit de choisir deux Commissaires, le Nouveau Brunswick et la Nouvelle Ecosse chacun un; ces quatre commissaires auraient droit de s'adjoindre un cinquième membre; chaque Province fournirait gratuitement le terrain où passerait le chemin; les pertes et profits seraient en raison des mises de chaque gouvernement; les trois Provinces seraient libres de faire construire le chemin sous leur contrôle immédiat, ou de le faire construire par des entrepreneurs. Le gouvernement de sa Majesté se réservait le droit de nommer un des trois ingénieurs qui devraient être choisis pour lever les plans et prendre les dispositions relatives au tracé de la ligne; de plus, les Lords de la Trésorerie prélèveraient le fonds de £3,000,000 stg. par l'émission d'effets impériaux, et garantiraient les autres emprunts faits par les trois colonies. Les trois millions sterling seraient remboursables comme suit, au moyen d'un fonds d'amortissement devant commencer en 1873;—savoir: un douzième de la somme après dix ans; un sixième dans vingt ans; un tiers dans trente ans, et le reste, c'est-à-dire, un million et quart dans quarante ans.

Le Canada a reculé devant ce fonds d'amortissement. C'est plutôt une dissolution qu'une solution de la question: dans les pays constitutionnels, on a quelquefois recours à ce mode avec des avantages variés.

De quoi va donc se nourrir la presse d'ici à la naissance d'autres graves projets ministériels? Mon Dieu! les sujets ne manquent pas. L'agriculture, la colonisation, l'Industrie, sont des matières très-dignes de son étude et de son attention. Voici en quels termes le *Journal de l'Instruction Publique* parle de ces questions dans sa revue de l'année du mois de Décembre:

“ Ce n'est pas tout que de peupler et de défricher, et la Providence a voulu qu'en même temps que se développait cette ardeur colonisatrice, un retour bien raisonnable, disons même tout rationnel, vers le premier des arts vint à se manifester. Nous n'ignorons pas ce qu'il y a à dire sur ces enthousiasmes subits tantôt pour une chose, tantôt pour une autre, avant-hier la tempérance, hier l'instruction publique et la littérature, aujourd'hui la colonisation, l'agriculture et la milice, demain peut-être l'industrie manufacturière. Il y a le danger de l'exclusivisme, qui amène toujours la réaction, le danger aussi de la prostration après la crise; mais l'impulsion donnée n'est jamais tout à fait inutile, et la société finit par prendre d'elle-même une voie moyenne entre toutes les exagérations, par coordonner tous les enthousiasmes, par assigner à chacun sa place et son rôle, proportionné, non point à ses prétentions, mais aux besoins qu'elle éprouve. Il n'y a du reste qu'à s'applaudir

d'un mouvement qui est, pour bien dire, le corollaire du mouvement colonisateur, et qui se traduit par une foule d'écrits et de publications agricoles, par l'attention plus grande donnée aux expositions, par la formation d'écoles d'agriculture, par l'établissement d'un dépôt de livres, d'outils, de graines, etc., enfin par la discussion de la grande question du crédit foncier.”

Peut-être nous trompons-nous; mais c'est notre ferme conviction: la presse ne comprend jamais mieux son rôle et n'inspire plus de respect que lorsqu'elle laisse de côté la polémique personnelle si facile pour pousser le pays dans la voie, non des passions politiques, mais du côté des luttes rafraîchissantes du progrès matériel, social et moral.

Les derniers dimanches ont été remarquables par une lettre pastorale et un mandement de Sa Grandeur Mgr. de Montréal qui ont été lus au prône des Eglises; la première traitait des œuvres de charité catholique de sa ville épiscopale, le second de la canonisation des 21 martyrs du Japon et de St. Michel des saints. Ce sont deux écrits vraiment remarquables à tous les points de vue.

Des nouvelles littéraires, la plus retentissante est celle de la rentrée solennelle des vacances de Noël à l'Université Laval de Québec qui s'est faite, disent les journaux, au milieu d'un affluence considérable. Il y avait là des ministres, de hauts fonctionnaires civils, des hommes de marque de toutes les professions. Des discours ont été prononcés en cette circonstance par M. le Recteur de l'Université, M. le Dr. Sewell, M. le Dr. LaRue. “ Après les discours, on se rendit, ajoute le *Courrier du Canada*, à la chapelle du Séminaire qui était tendue de noir. Au milieu du sanctuaire s'élevait un catafalque entouré de cierges; au fond, du côté de l'évangile, s'élevait pour y rester à perpétuité le beau monument de marbre qu'une souscription ouverte dans les bureaux du *Courrier du Canada* a permis d'ériger à l'homme dont la mort, on l'a dit avec vérité, a été une perte nationale. Pourquoi ne dirions-nous pas ici que la première idée de la souscription et du monument remonte à M. Charles Taché, cet homme aussi éminent que modeste, dont l'appui chaleureux est acquis d'avance à toute grande cause, à toute cause vraiment patriotique?

“ Les élèves du petit séminaire chantèrent un *Libera* en chœur et avec accompagnement de l'orgue, et Mgr. l'évêque de Tloa, en chape et avec la mitre blanche, accompagné de M. le Grand-Vicaire Cazeau et de M. l'abbé Taschereau, Recteur de l'Université, faisant fonction de diacre et de sous diacre, fit l'absoute solennelle.

“ Il fut alors permis au public d'entrer dans le sanctuaire pour voir de plus près le monument de M. Casault. C'est un très-beau marbre blanc d'une remarquable blancheur, qu'une vaste table en marbre noir fait admi-

ablement ressortir. Au frontispice se trouvent les armes de l'Université-Laval, sculptées en bosse avec un grand fini d'exécution. Audessous se trouve une petite croix noire et une épitaphe en lettres noires, coupée en arrête dans le marbre. Ce marbre sort des ateliers de M. Morgan, de Québec."

Voici les degrés qui ont été accordés dans cette circonstance solennelle.

Bachelier-ès-Arts et prie du Prince de Galles.

M. Nazaise Bégin, étudiant en théologie.

Bacheliers en médecine.

M. Laurent Catelier,

M. Charles Catelège,

M. Charles Verge,

M. Napoléon Dion.

Bacheliers en Droit.

Henri Thomas Taschereau, éer., avocat,

M. Jean Blanchet,

M. Joseph Hétu,

M. Edouard Gauthier,

M. René Casgrain.

Licencié en Droit.

Charles Narcisse Hamel, éer., avocat.

L'Institut Canadien-Français a donné hier soir sa deuxième séance publique de discussion; le sujet était: Le Gouvernement de Napoléon III est-il celui qui convient le mieux à la France dans les circonstances actuelles? Il y avait beaucoup de monde et les discours qui ont été prononcés ont été fort goûtés.

M. Cyrille Boucher, qui a ouvert la discussion, a lu un résumé historique très-bien fait de la condition de la France sous tous les Gouvernements qui l'ont régie, depuis l'ancienne monarchie jusqu'à nos jours, et a voulu prouver que les époques les plus glorieuses pour la France ont été sous le règne des monarchies absolues, et qu'au contraire ses moments de décadence ont été ses jours de liberté, de République ou de constitutionnalité.

M. Fabre a prétendu le contraire et l'a fait avec cet esprit et cette élégance de diction qui le distinguent dans ses écrits et ses discours.

M. L. O. David, qui était le troisième et dernier discutant, a soutenu la même opinion que M. Boucher, mais avec des arguments différents et avec une abondance d'idées, de mots et de gestes qui ont soulevé les plus chaleureux applaudissements.

M. David s'est efforcé de prouver que le régime actuel de la France est celui qui est la plus sûre garantie de sa force, de sa gloire, de sa prospérité et de sa tranquillité; le tableau qu'il a tracé de la situation politique en France sous la République était vrai, bien coloré et présenté avec art. Comme de juste, notre appréciation

est plutôt l'impression générale qui nous est restée que la reproduction exacte de ce qui s'est dit. Néanmoins, nous ajouterons que M. David est doué d'un talent oratoire qui, cultivé et nourri par de fortes et saines études, le rendra un jour très-remarquable.

En Canada ce ne sont pas les natures riches qui manquent: le talent est partout; mais c'est le travail, les bonnes habitudes et le jugement sûr qu'il produit qui font défaut.

La réplique a été très-heureuse et très-éloquente dans la bouche de M.M. Fabre et Boucher; le Président, prié de prendre la parole, a fait quelques remarques qui seraient des hors d'œuvre pour un autre, mais qui pour lui sont toujours d'excellentes occasions de se faire applaudir et de récréer l'auditoire.

En deux mots, la séance a été excellente et pour les assistants qui se sont instruits, et pour les discutants qui ont étudié leur discussion; le public était très-nombreux, nous ne pouvons que nous en applaudir tous ensemble. Mais c'est là une nouvelle raison pour les jeunes orateurs de préparer leur discours, de faire des notes, d'étudier leur exorde, de bien prendre leurs divisions, de cultiver leurs gestes et leur péroraison, et pour tout dire d'être toujours logique et concis, chaleureux quelquefois et jamais personnel.

L'Union Catholique, que le manque d'un local avantageux gêne déjà beaucoup dans ses développements et dans les moyens de consolider par de nouvelles mesures son existence future, l'Union Catholique, disons-nous, est tous les dimanches le théâtre d'excellents travaux en tous genres. L'élite de la jeunesse de Montréal se fait tour à tour auditoire et dissertateur et s'habitue ainsi aux études sévères et acquiert des connaissances précieuses et saines en philosophie, en morale, en économie politique, en sciences physiques et en éloquence.

Le Cercle Littéraire a résolu de faire prochainement part au public de ses travaux d'économie politique et de ses discussions hebdomadaires, dans lesquelles les membres, de concert avec leur savant directeur, passent en revue les graves questions du luxe, du monopole, des principes catholiques au point de vue du progrès matériel, etc. Une fois les arrangements intérieurs de la Salle du Cabinet Paroissial complétés, et le public s'en montre impatient, nous verrons les grandes soirées littéraires reprendre leur cours et réunir, comme par le passé, tout Montréal aux fêtes, aux solennités de l'intelligence, du savoir et du travail.

Ici la paix et ses fruits d'avenir; là, la guerre avec son noir cortège de ruines et de deuil. Pendant que nous nous occupons de tout ce qui fera notre nationalité grande et prospère, nos voisins perdent des batailles et s'éloignent de plus en plus de la solution qu'ils cherchent à leurs difficultés.

Les Américains, en moins d'un mois, en sont rendus

à leur troisième grande défaite ; après les journées malheureuses de Frédérickburg, le Nord a vu ses généraux perdre successivement les batailles de Murfreesboro et de Vicksburg, sans compter les petits engagements partiels dans lesquels les fédéraux ont successivement eu le dessous. Une quatrième grande bataille aurait eu lieu suivant des dépêches du 13 au soir, à Paine's Bluff sur le Mississipi, et aurait résulté en une déroute complète pour les fédéraux commandés par le général Sherman. Sans contredit, l'année 1863 s'ouvre sous de fort mauvais auspices pour le Nord : serait-ce la proclamation d'émancipation du Président Lincoln qui lui porterait déjà malheur ?

Les nouvelles du Mexique sont rassurantes pour le succès des armes françaises et pour le rétablissement de l'ordre parmi les populations de ce pays depuis si longtemps livrées à l'anarchie et au brigandage. Deux proclamations du Général Forey ont dû convaincre les mexicains de la noblesse des intentions qui guidaient la France dans cette guerre lointaine et pleine de hasards. Le général-en-chef s'est fait présenter le clergé d'Orizaba dans les derniers jours de septembre ; cette réception a été une habile et légitime satisfaction donnée aux sentiments religieux des mexicains. L'Evêque d'Orizaba, Mgr. Ramirez, le curé et huit autres ecclésiastiques des plus considérés de la ville se sont rendus au quartier général et ont reçu l'accueil le plus digne et le plus empressé. Dans le cours de la conversation, le Général Forey a donné à Sa Grandeur l'assurance que les prêtres exilés seraient rappelés d'exil.

Nous aurions bien envie d'ajouter notre petit mot sur l'Europe ; mais que dire de neuf après les dépêches télégraphiques et surtout après la *Correspondance européenne de l'Ordre* ? A ce propos nous félicitons ce journal de sa bonne fortune ; son correspondant parisien, jusqu'ici, a extrêmement plu et nous le lui disons autant pour le constater publiquement que pour en faire honneur à celui qui le paie et à celui qui l'a choisi. Encore un coup, cette correspondance est très-bien faite, et nous dispensera de parler de l'Europe chaque fois qu'elle sera aussi complète qu'elle l'a été jusqu'ici. Nos lecteurs n'y perdront pas, et nous y gagnerons. Cela nous permettra de resserrer davantage notre analyse des nouvelles et suivre plus minutieusement le mouvement des lettres en France et ici.

Un des caractères de l'Eglise catholique c'est de penser à tout. L'oubli est chose humaine.

Un homme meurt : il s'élève sur sa tombe des cris de douleur : mais, parmi ceux qui criaient, plusieurs bientôt ne pensent plus à lui, car le temps a passé.

Mais il reste un souvenir fidèle, le souvenir de l'Eglise. L'Eglise n'a pas crié sur la tombe du mort ; elle a chanté. Mais, quand ceux qui criaient ont oublié leurs cris, l'Eglise n'a pas oublié ses chants.

L'Eglise n'oublie rien, son vaste regard embrasse tout. Elle pense à l'enfer, elle pense à la terre, elle pense au purgatoire, elle pense au ciel.

Jamais les douleurs de ses enfants ne lui font oublier leurs joies : jamais leurs joies ne lui font oublier leurs douleurs. Elle pense à tout, prévoit tout, et tient lieu d'expérience à l'enfant qui l'écoute, comme elle tient lieu de jeunesse au vieillard qui veut la suivre.

Jamais elle ne s'enfle, et jamais elle ne se trouble. Elle donne à Dieu l'encens, et aux hommes le pain quotidien.

La conduite de l'Eglise vis-à-vis des morts, devrait, ce me semble, inspirer à ceux qui doutent de graves réflexions.

Une mère oublierait son fils mort plutôt que l'Eglise.

Le dogme du Purgatoire est une preuve saisissante de la vérité du catholicisme. La pratique que ce dogme inspire est une autre preuve de la même vérité. La prière pour les âmes du Purgatoire est une chose sublime et magnifique, dont l'habitude seule nous empêche de nous étonner.

Cette prière monte au ciel pour des âmes inconnues qui sont dans un état à peu près inconnu, du moins à l'immense majorité de ceux qui prient. L'immense majorité de ceux qui prient n'a qu'une bien faible idée du besoin qu'on a d'elle : et cependant elle prie, car elle connaît l'existence d'un besoin quelconque.

C'est pour régulariser la prière, c'est pour en répandre la pratique en même temps que pour venir au secours de ceux, qui dans l'Eglise ont droit à ne pas être oubliés, les pauvres, qu'il existe à Montréal une association pieuse d'Union de Prières et de bonnes Œuvres, fondée il y a près de douze ans.

Des ecclésiastiques zélés obéissant à une pensée vraiment catholique crurent qu'il fallait s'unir pour gagner le ciel, comme d'autres s'associent pour acquérir des fortunes.

A côté des grandes compagnies industrielles ils voulurent élever une non moins grande mais bien plus puissante société spirituelle : et si l'on pouvait s'exprimer ainsi, on dirait que les fon-

dateurs de l'Union de Prières mirent le ciel en actions de commandite à la portée de toutes les bourses et de toutes les âmes.

L'association s'engage, disait le prospectus, à faire chanter un service, corps présent, pour chaque associé défunt, qui ne laisse pas, après sa mort, des moyens suffisants pour cela.

2o Quand la famille d'un défunt fait chanter un service à ses frais, l'association a le soin de faire célébrer une messe basse à l'intention du défunt. De plus elle fournit aux services que font chanter les parents du défunt, tous les ornements qu'elle employe aux services qu'elle fait chanter elle-même.

3o En temps d'épidémie où, suivant l'usage de la paroisse, on cesse de faire chanter des services aux défunts, l'association fait toujours célébrer une messe basse pour chaque associé qui décédera en ce temps, et l'épidémie passée, l'association fait célébrer un service solennel pour tous les membres décédés pendant l'épidémie. Tous les ans dans l'octave des morts, la société fait chanter un service solennel pour tous les défunts de l'association.

4o L'association fournit encore des remèdes aux associés malades qui ne peuvent s'en procurer eux-mêmes.

La contribution annuelle de chaque associé est l'offrande de 30 sous, le jour de l'entrée, à renouveler chaque année dans le courant d'octobre.—Les contributions des associés forment le fonds sur lequel l'association fait les frais des services.—La contribution devra être double si l'on désire qu'outre le service, l'association fasse les frais de cercueil, de transport de corps et de la fosse.

Le succès de toute association, ajoutaient les fondateurs, dépendant de la fidélité à en observer les règles, chaque associé sera exact :

1o A réciter chaque jour, un *Pater* et un *Ave* pour la dernière personne défunte dans l'association et un autre *Pater* et *Ave* pour la première personne qui doit mourir dans la même association et de plus à faire l'invocation suivante :

St. Joseph, priez pour nous.

2o A offrir aux intentions des associés vivants et défunts ses Communions, Prières et autres bonnes œuvres.

3o. A assister autant que possible aux services des associés défunts, et surtout aux assemblées générales qui ont lieu pour l'œuvre à

l'Eglise Paroissiale, chacun des Dimanches qui suit l'annonce des quatre-temps.

4o A engager ceux qui n'appartiennent pas à l'œuvre à le devenir, en leur en faisant connaître la fin et les avantages.

5o Les Associés étant d'une manière spéciale sous la protection de St. Joseph qu'ils ont choisi pour leur patron, seront fidèle à l'invoquer tous les jours, et auront recours à lui dans tous leurs besoins.

Les avantages offerts étaient donc de deux sortes, matériels et spirituels ; les uns qui regardent le corps, les autres qui regardent l'âme.

Aux familles pauvres dont le plus poignant regret est de ne pouvoir donner une sépulture digne à ceux qui ne sont plus et qu'elles ont chéris, l'association offre moyennant une petite contribution annuelle de rendre ces tristes et consolants devoirs.

Au mourant qui n'a derrière son cercueil, qu'un ou deux amis qui l'auront si vite oublié elle promet le secours et le souvenir constant de ses nombreux associés.

Aux pauvres âmes qui ne comptent plus d'amis sur la terre, elle donne des prières continues, nombreuses, ardentes : elle garantit contre l'oubli ; elle assure, pour tout dire, contre les feux effroyables de l'autre vie. Belle et sublime pensée ! bien digne de l'Eglise qui l'a inspirée.

Ajouterons-nous que l'Union de Prières prit en peu de temps un accroissement prodigieux et qu'elle compte aujourd'hui plus de 10 mille associés ?

Voici une petite statistique des services funèbres que l'association a fait chanter depuis son existence, à l'Eglise paroissiale de Montréal seulement, sans compter ceux qui ont été chantés dans les Eglises succursales et dans les paroisses :

1851.....	9
1852.....	42
1853.....	53
1854.....	68
1855.....	60
1856.....	72
1857.....	79
1858.....	85
1859.....	105
1860.....	115
1861.....	143
1862.....	150

Le chiffre de 1862 ne comprend qu'une partie de l'année.

Hautement patronée et appuyée des autorités ecclésiastiques de Montréal, l'Union de Prières a reçu la sanction du souverain Pontife ; voici les indulgences dont Sa Sainteté se plut à l'enrichir le 1er mars 1853 :

Une indulgence plénière pour les Supérieurs, les Directeurs et Directrices, les Officiers et les Membres de l'Association de Prières et de Bonnes Œuvres sous le patronage de St. Joseph, qui étant contrits, s'étant confessé et ayant communiqué, prieront pieusement à l'intention du Souverain Pontife.

1o Les jours de grand'messe et services célébrés pour les défunts.

2o Un jour dans chaque mois.

Une indulgence de trois cent jours pour les mêmes personnes de l'Union de Prières :

1o Pour chaque assistance soit aux assemblées générales, soit aux conseils de l'Association.

2o Pour chaque visite faite, ou soins donnés aux malades.

On se tromperait si l'on croyait que l'Union de Prières borne son action aux classes pauvres ; beaucoup de personnes de fortune en sont aussi devenues membres afin de jouir des secours spirituels si considérables dont la société dispose.

Lorsque les fonds le permettront, l'Union de Prières veut augmenter les avantages matériels qu'elle offre à ses associés, et bâtir un asile ou maison de refuge pour ses membres les plus nécessiteux.

L'avenir auquel est appelée cette pieuse société se laisse facilement deviner par ses succès jusqu'à ce jour. Déjà plus de 10 paroisses l'ont accueillie et nous ne disons pas trop en ajoutant qu'avant peu elle aura des ramifications dans tout le diocèse de Montréal.

C'est ainsi que naissent, vivent et prospèrent les œuvres bénies. Ingénieuse dans ses moyens, touchante et vraiment catholique dans son but, possédant à sa tête un apôtre, l'Union de Prières ne peut que produire les fruits les plus beaux de charité mutuelle dans cette vie et dans l'autre.

Le Coton et le Tabac.

Essai lu devant l'Union Catholique le 15 Décembre 1862, par M. P. Laurent, commis marchand.

Messieurs,

Je vous avoue qu'il m'en coûte beaucoup de venir prendre place à cette tribune, où un grand nombre des membres de l'Union Catholique ont traité avec tant d'à-propos et de talent, différentes questions de littérature et de philosophie. Je sais que ma démarche est bien hasardée et peut être imprudente, mais je suis aussi que je parle devant un auditoire bienveillant et qui aura pour moi l'indulgence que je mérite, vu les bonnes intentions qui me guident dans cette occasion. Depuis que j'ai l'honneur d'appartenir à l'Union Catholique on a fait des lectures sur plusieurs sujets qui, j'en suis certain, ont été tous bien goûtés par la majorité des membres de cette société, mais je crois qu'il serait nécessaire et à l'avantage de la société de varier ces travaux. En effet, il ne faut pas oublier que l'Union Catholique se compose de deux classes de jeunes gens, des étudiants et hommes de professions et des jeunes gens du commerce. Ce qui a été fait jusqu'à présent était digne d'intéresser tout les membres de l'Union Catholique, mais je ne doute pas que des travaux faits sur des questions de commerce seraient aussi à l'avantage de tous les membres de la société : l'homme de profession pourra y puiser des renseignements utiles et l'homme de commerce des connaissances nécessaires à son état. C'est donc dans ce but que je parle aujourd'hui ; mon essai sera une preuve que ceux qui ne peuvent se livrer à l'étude des hautes sciences ou des beaux-arts doivent et peuvent traiter des questions de commerce ou s'adonner à l'étude des arts utiles.

L'art est l'application pratique de toutes les productions du génie de l'homme, même quand elles servent aux plus humbles nécessités du corps, comme au plus hautes gratification de l'esprit : donc le mot art peut dans ce sens être compris de tout le monde. Celui qui, par exemple, fait un meuble ou une montre et celui qui nous peint un magnifique tableau sont également artistes dans le sens strict du mot. On fait une grande distinction entre un artiste et un artisan, mais cette distinction est toute moderne : car avant ces deux derniers siècles, tout artisan intelligent et habile était considéré comme artiste, et c'est dans ce sens que s'exprime le philosophe Bacon, dont nous entretenait un des membres de l'Union Catholique M. Ramsay, il y a quelque temps. En appliquant le mot art à tout ce que produit l'industrie de l'homme on a de suite tout un monde à étudier. Cette étude serait très-instructive et remplie d'agréments si elle prenait, par exemple pour son objet ce que nous appelons les arts utiles, tels que les matériaux que nous employons pour nous vêtir, les moyens ingénieux et souvent compliqués dont on se sert pour satisfaire nos besoins secondaires si on peut appeler les besoins secondaires, la manière dont on obtient le feu, la lumière et l'eau, dans la construction des habitations depuis la chaumière du pauvre, jusqu'au palais des grands et toute cette multitude de procédés que l'on emploie pour se donner du confort, et du bien être, tout ce que l'industrie a découvert pour pouvoir traverser la surface du globe, tels que les voitures et les chemins qu'elles parcourent ; ces puissantes locomotives et ces routes ferrées immenses qui ont pris

une si grande extension depuis quelques années dans le Canada, ces ponts, ces aqueducs, ces édifices publics qui font l'honneur et une des gloires de Montréal et qui excitent à si juste titre l'admiration de l'étranger, ces bateaux à vapeur et leur mille accessoires et toutes ces richesses métalliques que produisent nos mines, et tous les produits que la terre nous donne et qui à l'aide de l'industrie nous procurent de si grands revenus ; cette combinaison de la science et de l'industrie dans la construction de nos phares, de nos bassins, de nos ports ouverts aux vaisseaux de toutes les nations, et l'imprimerie et la confection de ces instruments d'astronomie, et mille autres inventions, dont l'excellence contribue à la plus haute perfection du génie de l'homme, une telle étude serait, dis-je, un vaste champ ouvert à notre curiosité et à notre désir de s'instruire : nous pourrions montrer l'homme dans toutes les régions de la terre travaillant avec plus ou moins de succès à s'entourer de tout ce confort, de ce commode qui forme les éléments de la civilisation.

L'utilité de cette étude est manifeste et se fait sentir grandement ; si nous allons plus loin et si nous remontons à ce que nous appelons les beaux-arts, si nous recherchons l'origine de l'architecture de la sculpture, de la peinture ancienne et moderne, je suis bien convaincu qu'en devenant familier avec les belles sculptures de l'antiquité avec les nobles peintures des grandes écoles modernes, avec ces glorieux monuments de la Grèce et l'architecture du moyen-âge, je suis convaincu que nous aurons orné notre esprit, cultivé notre intelligence et que nous nous serons rendus capable de porter un jugement sain, et d'apprécier à sa juste valeur les productions artistiques qui pourront naître dans notre pays. Cette étude aurait aussi pour effet de nous faire contempler l'auteur de toutes choses, déployant son pouvoir et sa sagesse dans la création de ces variétés infinies de richesses, dont la terre est remplie, et toutes ses créatures accomplissant les desseins de leur créateurs en harmonie avec les grands projets de sa divine providence ; nous verrons ce bon Maître, ce Père bienveillant, guidant notre faible intelligence et la faisant progresser des plus faibles exercices de ses facultés à leur plus grand développement.

Ce n'est pas, Messieurs, ce travail que j'ai entrepris de vous faire ; ce serait chose au-dessus de mes forces et je m'avoue franchement incapable de ce travail. J'ai voulu seulement vous indiquer la route à suivre tout en voulant bien faire les premiers pas. Ils seront chancelants peut-être et incertains, mais je compte parmi vous beaucoup d'amis, qui, j'en suis convaincu, viendront à mon secours, en partageant avec moi les fatigues du chemin.

Messieurs, après les plantes qui nous donnent notre nourriture, une des plus précieuses et des plus importantes est le cotonier, c'est aussi une de celles dont se préoccupent le plus les pays producteurs et les pays manufacturiers. Il y a longtemps que l'on cultive le coton : ainsi Christophe Colomb vit le coton cultivé à Cuba en 1492, Cortez, au Mexique en 1519, Pizarre au Pérou en 1522, de Vaca au Texas et la Louisiane en 1536, Sir Walter Raleigh le trouva cultivé dans la Virginie et la Caroline du Nord ; et il était cultivé dans la Caroline du Sud et la Georgie longtemps avant la révolution de 1776. Ce ne fut cependant que vers la fin du XVIII^e siècle que le coton entra dans le com-

merce comme objet d'échange important. La variété *sea island*, nommée en France Georgie, longue soie de la plus belle qualité connue, était cultivée dans la Caroline du Sud dès 1790 : le champ où fut tenté le premier essai de culture de cette variété renfermait la place même où en 1502, Jean Reheault, le premier des explorateurs français en Amérique, éleva une colonne de pierre pour prendre possession du territoire au nom de la France. C'est de ce champ même que le gouvernement français a tiré pour l'Algérie les graines qui ont permis à cette colonie de récolter les magnifiques échantillons de longue soie, qui ont fait l'admiration des connaisseurs à l'exposition de Paris en 1855. Aujourd'hui le premier pays producteurs du coton est la République des États-Unis. En 1747, sept balles seulement furent expédiées de Charleston en Angleterre, et lorsqu'en 1784 le même port en envoya en Angleterre 71 balles nouvelles, la cargaison fut saisie comme contrebande, sous prétexte qu'il était tout à fait impossible que l'Amérique eût produit une aussi grande masse de coton. En 1791 le total des exportations des États-Unis était d'environ 172 mille livres de coton, en 1795 il s'éleva à 6 millions de livres, en 1820 il atteignit le chiffre de 160 millions, en 1840 celui de 716 millions de livres, en 1850 celui de 896 millions de livres, en 1853 celui de 1,174 millions de livres évalués à 100 millions de dollars.

C'est un des plus magnifiques exemples du développement d'une industrie, c'est une des valeurs les plus considérables que puisse donner un seul pays producteur. Si l'on considère que la valeur de la matière brute est au moins quadruplée par la fabrication, on arrive au total énorme de deux milliards de francs comme exprimant la richesse annuelle due au coton seulement. Quant aux bénéfices de la fabrication, on peut les estimer à \$250 millions, dont un cinquième s'applique tout au plus aux États-Unis et le reste aux manufactures d'Europe, celle de l'Angleterre en première ligne à celle de la France en suite. Pour l'année 1859 l'Angleterre a reçu 592 millions de livres de coton, la France a reçu directement d'Amérique, sans compter ce qu'elle peut avoir reçu de la Grande Bretagne, 152 millions de livres de coton. L'importation en Espagne par les ports de la Méditerranée n'est qu'un cinquième de celle de la France et surpasse cependant celle de toutes les autres puissances continentales. Les États-Unis ne sont cependant pas le seul pays où l'on cultive le coton, car dans les dernières années l'Égypte a produit 74 millions de livres ; le Brésil 56 millions, les Indes orientales 68 millions, et quelques autres pays a peu près 20 millions : la production totale s'élevait donc de 218 millions de livres pour ce pays.

Le gouvernement français s'occupe beaucoup de ce produit et fait tous ses efforts pour amener et soutenir la culture du coton en Algérie. Il fournit des graines au colon, il achète les cotons récoltés par les planteurs et accorde des primes à l'exportation en France des cotons Algériens ; il alloue des primes à l'introduction en Algérie des machines à égrener ; il distribue des prix provinciaux importants, et donne un prix annuel de 20,000 francs au planteur Algérien qui aura récolté les meilleurs produits en coton sur la plus grande échelle.

Vous voyez, Messieurs, quel rôle joue cette plante dans l'univers entier et vous pouvez vous faire à présent une idée des revenus qu'elle produit pour les contrées

qui la cultive et pour les pays manufacturiers. La fabrication des tissus est chez un peuple la première à laquelle il se livre, parce qu'elle satisfait à ses besoins les plus impérieux lorsqu'il a pourvu à sa subsistance. Nous voyons ensuite cette fabrication se développer avec une rapidité toujours croissante à mesure que toutes les autres industries manufacturières lui servent en quelque sorte de bases dans ses périodes successives d'accroissement. Si ces observations sont fondées, rien ne saurait mieux peindre la puissance industrielle de l'Angleterre que l'importance de ses industries textiles. En aucun point du Globe, ces industries ne sont à beaucoup près aussi développées. Cherchant partout ses matières premières, la Grande Bretagne envoie partout ses produits, et son commerce d'exportation en tissus est la source la plus abondante de son incroyable prospérité. Les cotons, les laines, les soies que son climat lui refuse, elle les obtient le plus souvent en échange des mêmes produits dont elle a quadruplé la valeur par le travail. L'industrie du coton est de toutes la plus importante et la plus prospère. Manchester qui en est le centre principal lui doit d'avoir dépeuplé sa population en cinquante ans; c'est cette population qui se trouve aujourd'hui dans la plus grande détresse causée par le manque de ce même produit. Plusieurs milliers de pères de famille se trouvent sans travail et dans la cruelle impossibilité de donner du pain à leurs enfants. Le gouvernement anglais fait tous ses efforts pour pouvoir soulager cette profonde misère aidé des secours envoyés de plusieurs parties du monde. Espérons que la crise américaine, cause principale de cette calamité, finira bientôt et que nous aurons la satisfaction de voir ces grandes manufactures fonctionner sur un échelle aussi vaste que par le passé et par là donner du travail à tant de familles plongées dans la plus triste misère.

Une autre plante, Messieurs, qui présente beaucoup d'analogie avec le coton est le Tabac. Comme le coton il demande d'être cultivé sur une grande échelle et contribue largement aux revenus de plusieurs nations. Le tabac est une plante tropicale qui s'élève de six à huit pieds avec un feuillage magnifique; la Virginie est le centre de la culture du tabac. On en fait la semence vers la fin de mars et lorsque les feuilles commencent à se couvrir de taches jaunes, le moment de la récolte est venu; alors le planteur assemble tous les travailleurs à sa disposition, hommes femmes et enfants se mettent en cercle sur le plancher d'une longue bâtisse appropriée à cet effet et choisissent les grandes et les petites feuilles selon leurs qualités qui est de trois; on les lie ensemble de manière qu'elles se fanent et qu'elles sèchent, ce qui prend deux ou trois mois; ensuite il est expédié en Europe soit en feuilles ou après avoir passé sous la main des fabricants. Les tabacs sont introduits dans le commerce sous différentes formes, les cigares, les tabacs pour la pipe, les tabacs à priser et à mâcher. Toutes les villes, tant en Europe qu'en Amérique possèdent de grands établissements qui sont pour ainsi dire des entrepôts pour les fumeurs. Les pipes dans lesquelles le tabac est fumé donnent naissance à une industrie très-considérable en Angleterre; ces pipes sont principalement fabriquées de terre, mais dans d'autres parties de l'Europe, elles sont faites de matériaux très-coûteux et de formes assez fantastiques, surtout en Allemagne. Les pipes dont se servent les Chinois pour fumer l'opium, a beaucoup de ressemblance avec celles

des autres pays, et comme elles un moyen de transporter au pommou la fumée d'une substance végétale. Le tabac comme l'opium pêche par beaucoup de côtés et je ne crois pas qu'il existe une plante dont la destinée fut aussi accidentée que celle du tabac. Au XVII^e siècle, les Empereurs de Russie coupent le nez aux priseurs; le Sultan Amurath IV condamne à mort les fumeurs, et malgré ces persécutions, on peut-être à cause d'elles la consommation du tabac va toujours croissant avec une rapidité extraordinaire. Depuis, les gouvernements, au lieu de le proscrire, s'en sont fait les marchands, et la France à elle seule a gagné aux impôts établis sur cette matière en cinquante ans de 1810 à 1850 plus de deux milliards.

Nous trouvons dans un article de Mr. Frémy, qui a été longtemps professeur à la manufacture des tabacs de Paris, les chiffres suivant de la vente en 1847 :

13,548,000 lb de poudres
20,698,000 lb de tabacs à fumer
88,000 lb de rôles minces filés
562,000 lb gros rôles
15,370 lb carottes à raper
870,378 lb carottes à fumer
390,000 lb cigares havannes
150,816 lb cigares français

Le produit brut de la vente a été de 115,779,000 francs; le bénéfice net de 85,900,000 francs. L'Allemagne cultive aussi de beaux tabacs, et il doit en être ainsi: la douce ivresse du tabac convient spécialement à la rêverie du peuple Allemand. Les Prussiens se distinguent par la manufacture de petits cigares jaunes et clairs pour dames et de formidables et noirs réguliers pour les hommes sérieux. Je ne sais si les femmes Prussiennes fument plus que les femmes des autres pays, mais toujours est-il qu'on n'ignore pas que dans tous les pays, il y a grand nombre de femmes qui ont cette agréable habitude. Dans les villes hanséatiques et principalement à Hambourg on fabrique avec les tabacs étrangers des cigares qui constituent une branche de commerce importante.

A cette industrie se lie celle de la fabrication du papier à cigarettes: ce papier suit avec les tiges et les débris du tabac est encore une industrie qui, grâce à l'accroissement indéfini du nombre des fumeurs, est sans doute appelée à un certain avenir. Dans le grand Duché de Bade, plusieurs producteurs ont exposé à l'exhibition de Paris, en 1855, des tabacs du pays dont la production s'élevait particulièrement dans le Palatinat à plus de 14 millions de livres. En Autriche les tabacs occupent une place importante dans le commerce de ce pays. Ceux de la Galicie sont les meilleurs si on les compare avec les produits similaires de la Hongrie de la Silésie, et de la Lombardie.

Voilà à peu près le rôle que joue cette matière dans le monde commercial et qui tend à se développer de plus en plus. Je lisais, il n'y a pas longtemps une appréciation très-curieuse du comte Stanhope à l'égard du priseur; il prétend qu'un priseur de profession prend une prise toutes les dix minutes. Chaque prise, avec l'agréable cérémonie de se moucher et de s'essuyer le nez, prend une minute et demie; une minute et demie sur chaque dix minute en allouant 16 heures par jour au dit priseur donne deux heures et vingt-quatre minutes sur chaque jour ou une journée sur dix, une journée sur

dix, donne trente six jours et demie par année. A présent, supposons que cette habitude se pratique pendant quarante ans ; deux années entières de la vie du priseur sont donc employées pour se chatouiller le nez, et deux autres pour se moucher.

La dépense du tabac, et des tabatières serait une autre étude à faire, et nous pourrions montrer que l'argent dépensé à cet effet forme une somme très-considérable et que le temps que le priseur perd ainsi pourrait être employé avec avantage pour le bien de ses semblables.

En Canada, il se fait un grand commerce de tabac, c'est-à-dire qu'il s'en fait une grande dépense. Depuis quelques années, je remarque que tout le monde fume, jeunes et vieux, pauvres et riches, et l'on rencontre dans les rues de la ville des enfants de dix à douze ans qui fument leurs pipes tout comme leurs grand papas. Dans les familles aisées on se contentait d'un salon pour recevoir ses amis ; mais dans ces derniers temps, il est devenu de toute nécessité d'avoir un cabinet pour la pipe. On a remplacé ainsi les aimables causeries de nos salons par le plaisir de lancer dans l'air de la fumée. Serait-ce des progrès de notre siècle, ou une simple fantaisie de la mode ? Je laisse à d'autres de répondre à cette question.

Je finirai, Messieurs, par un petit exposé du commerce de tabac qui se fait à Montréal. Nous avons quatre grandes manufactures en opération depuis quelques années, et deux autres plus considérables établies depuis quelques mois et qui emploient près de 300 personnes. Nous avons sept maisons pour le commerce en gros et à peu près 65 boutiques pour le détail des cigares et autres tabacs, sans compter les magasins d'épicerie, qui presque tous vendent une quantité considérable de cet article.

Je pourrais, Messieurs, vous donner un aperçu de bien d'autres produits étrangers qui alimentent le commerce d'une manière considérable et qui forme un lien entre les différentes nations de la terre, mais je me bornerai pour aujourd'hui à ce que je viens de vous dire touchant le commerce du coton et du tabac. En terminant je demande pardon à la Société des fautes qui se sont glissées dans cet essai fait à la hâte, et je remercie auditoire de la façon obligeante avec laquelle j'ai été écouté.

FEUILLETON :

LES DEUX PIGEONS.

DEUXIÈME PARTIE.

PARIS.

VII.

La lumière des bougies vacillait et jetait une clarté douteuse sur la table où l'on voyait beaucoup d'or attendant un maître ; Pierre était haletant ; il jetait carte après carte, et la carte désirée ne venait pas !

— Dame de cœur ! s'écria-t-il enfin avec un vif découragement : il avait perdu ! Ce coup lui enlevait cinq cents francs, ce qui portait ses dépenses ou ses pertes

de la journée à huit cents francs environ ! Pierre était pâle, malgré l'énergie peu ordinaire dont il était doué ; mais il se fut bientôt remis.

— Allons, prends ta revanche, lui dit Albert.

— Il est trois heures du matin, lui répondit Pierre avec beaucoup d'aisance, et vraiment j'ai envie de dormir.

— Ah ! tu veux dormir ! Est-ce qu'on dort au lansquenet ?...

Et, prenant un cor de chasse suspendu dans un coin du salon, Albert se mit à en sonner. Ces bruyantes fanfares, au milieu de la nuit, devant cette table de jeu, ne répondaient que trop à cette folle existence qu'Albert menait avec ses amis : c'était l'accompagnement de cette ronde du plaisir qui emmena plus d'un à une fin prématurée. Ils furent tous debout en un instant.

— Danse macabre ! s'écria Ernest. Et le parquet s'ébranla bientôt sous les pas et les sauts les plus excentriques. Albert continuait à sonner du cor.

— Galop ! cria-t-il tout à coup, galop infernal ! Tout l'appartement fut ainsi parcouru. C'était un bruit, des cris, plus qu'on n'aurait pu en supporter en plein jour. Albert avait entraîné le malheureux Pierre, qu'il forçait à galoper avec lui...

Quand la bande essoufflée était forcée de s'arrêter. " Du punch ! du punch ! " s'écriait Albert ; et le pauvre petit groom, tombant de sommeil, portait à la ronde de grands verres de punch, où l'eau-de-vie était à peu près pure.

— Buons, messieurs, buons !

Et l'on buvait, et les têtes s'échauffaient.

— Allons chercher la mère Bernard ; il faut qu'elle galope !

— Bravo ! bravo !... Et les portes de la salle à manger, ouvertes avec fracas, livrèrent passage à la bande entière ; mais, au moment où Albert et ses amis s'apprétaient à descendre les escaliers quatre à quatre, la mère Bernard, en cornette, et le père Bernard lui-même, en bonnet de coton, montaient le plus vite qu'ils pouvaient.

— Monsieur, dit ce dernier à Albert, notre loge est pleine des domestiques de la maison, envoyés par les locataires, qui vont tous donner congé si ce bruit continue...

— Ah ! les drôles ! dit Albert ; ils ne sont pas contents ? Et, saisissant la mère Bernard, il l'entraîna dans la salle à manger, où il la força à galoper, malgré ses cris et ses prières.

Le vacarme continua ; Ernest s'était emparé du cor de chasse et en tirait les sons les plus discordants.

— Père Bernard, tu valseras ! dit-il au malheureux portier. Tu valseras, père Bernard !

Toujours gai, Ernest était souvent pris d'idées fixes ;

et, une fois qu'il eut mis la main sur le père Bernard, il ne le lâcha plus.

« L'or est une chimère,
Sachons, sachons nous en servir!... »

chantait Ernest, et, très-vigoureux, il enlaçait sa victime et l'entraînait dans les méandres d'une valse frénétique.

—Je n'en puis plus, je meurs, monsieur! hurlait l'infortuné portier.

—Miséricorde, Seigneur mon Dieu, ayez pitié de moi! gémissait en cris aigus la mère Bernard: à l'assassin! à l'assassin! au feu!...

—« La mère Bernard en triomphe! » A ces mots, prononcés par Albert, on mit la mère Bernard sur les épaules de celui-ci, qui déjà s'était emparé d'elle, et les bravos, les cris les plus violents, les plus excentriques, les plus étourdissants, accompagnèrent un dernier galop dansé ou plutôt couru par toute la bande, la mère Bernard en tête, portée par Albert. Les notes perçantes et sifflantes de la mère Bernard, les hurlements de son mari, qui en formaient comme la basse, mêlés aux éclats de rire, aux fanfarres du cor, au bruit des pieds qui retombaient lourdement et d'aplomb sur le parquet, offraient, comme ensemble, un tintamarre affreux, tonitruant, qui eût défié plusieurs ebarivaris. On eût dit la descente de la Courtille. Les portes de tous les appartements s'ouvraient: les locataires, désespérés, furieux, montaient et descendaient en robes de chambre. Au milieu du tapage qui grondait toujours, des querelles qui éclataient, des provocations qui s'échangeaient sur l'escalier, Pierre, qu'Albert avait oublié, fut très-heureux de s'esquiver avec les deux Nîmois, jurant, mais un peu tard, qu'il ne cultiverait pas la société d'Albert et de sa bande, le corps brisé, les oreilles assourdies et la bourse vide, songeant presque à fuir Paris, où bientôt il allait se trouver sans ressources, Paris, où plaisirs et affaires se touchent, où l'on se ruine souvent en voulant s'amuser comme en tentant de s'enrichir.

VIII

On pense bien que Pierre et ses deux nouveaux amis ne songèrent qu'à se coucher dès qu'ils furent rentrés chez eux.

Cependant, comme aucun d'eux n'était dans la position d'Albert et n'avait une fortune à perdre et des locataires à renvoyer, tous trois se levèrent après quatre ou cinq heures de repos. Les deux Nîmois avaient donné rendez-vous à Pierre, après lui avoir exprimé leur regret de lui avoir vu perdre son argent. Pierre supportait bravement sa perte; quoique pauvre, il était beau joueur. D'ailleurs, s'il avait trop parié, s'il avait tenu la banque au lansquenet, ce n'était pas la faute des deux frères. Il monta donc chez eux le sourire sur les lèvres, et avec cet air ouvert qui lui était habituel.

Dès qu'il eut frappé à leur porte: « Entrez, entrez, dit le plus âgé des deux, nous savons que c'est M. Ludovic. » Et il lui ouvrit. « Nous ne saurions assez vous remercier, ajouta-t-il en lui serrant la main, combien nous sommes désolés de n'avoir pu vous prévenir des folies d'Albert; il nous a pris là, sur le boulevard, à l'improviste; bon garçon, ruinant les autres, comme il se ruine lui-même, mais voisin assez gênant parfois. Avec cette petite chambre modeste que nous occupons tous les deux, nous ne devrions pas le connaître; mais il connaît tout le monde, tutoie tout le monde, et il est impossible de se promener sur les boulevards sans être de ses amis. Mais, voyons, vous qui venez à Paris peut-être pour affaires, nous serions heureux de vous mettre en rapport avec des gens plus raisonnables. Voulez-vous déjeuner avec nous? Une tasse de lait et un petit pain, ce n'est pas le déjeuner d'hier.

—Avec plaisir, dit Pierre.

—Et nous causerons, reprit son interlocuteur. Voyez-vous, mon cher, entre méridionaux, il faut s'entraider.

—Il n'y a guère plus d'un mois que je suis à Paris, et, je vous l'avoue, j'ai bien des choses à vous demander.

—Et qu'y êtes-vous venu faire?

—Fortune!

—Voilà qui est parler franchement. Eh bien, nous aussi; mais il y a bien des manières de réussir. Etes-vous peintre, écrivain, voulez-vous de l'argent comme nous, mais avec de la gloire? Vous me répondrez. Je veux d'abord vous dire ce que nous sommes et où nous en sommes; car, lorsqu'on demande la confiance d'un ami, il faut d'abord lui montrer la sienne. Je me nomme Jules Béraud, je suis écrivain, et mon frère Léon, que voilà, est peintre. En province, on ne peut plus peindre ni écrire, nous sommes donc venus à Paris. Mais, mon cher, nous étions mieux logés en arrivant; du second, nous sommes montés au cinquième! Qu'importe? nous n'en respirons que meilleur air, surtout rue Montmartre. Que voulez-vous? La tasse de lait a remplacé la cotelette, et pardonnez-moi le mot, nous nous serrons le ventre: la gloire et la fortune sont deux retardataires, il faut leur donner le temps d'arriver.

—Elles y mettent le temps, dit Léon.

—Bah! reprit Jules, il ne faut pas désespérer à notre âge, et quelques mois de privations ne sont pas trop, quand le succès est au bout; et vous, Ludovic? car je crois que la connaissance est faite entre nous?

—Vous allez rire de moi, peut-être, mais j'ai l'ambition de la fortune; je veux être riche, très-riche! Et, je vous l'avouerai franchement, je suis pauvre, orphelin, je me trouve humilié de tout devoir à des parents qui m'ont accueilli dès mon enfance, et je voudrais être assez riche pour leur rendre tout ce qu'ils m'ont donné, pour les enrichir eux-mêmes. Que faire en province? On y végète, on y étouffe; comme le cheval qui fait tourner

la roue, on se retrouve toujours dans le même cercle et ramené au même point. Je n'ai pu supporter cette existence stupide, et je me suis élancé vers Paris!

—Précisément comme nous, dirent les deux frères.

—Je n'ai jamais songé ni à écrire ni à peindre; il y eut un moment où j'aurais voulu m'engager, et il me semblait que je serais devenu général.

—Encore comme nous, reprit les Nimois.

—Mais, continua Pierre, j'ai réfléchi depuis, et j'ai compris que l'or était le maître de notre siècle, le roi contre lequel personne n'osait s'insurger... Ah! j'en veux, non pas pour le garder, mais pour le répandre; je ne le jetterai pas follement comme Albert; mais croyez que je hais l'avarice. Je viens donc à Paris pour entrer dans le monde de la spéculation, où je n'ai fait, jusqu'à présent, qu'une tentative. Une des raisons qui m'ont décidé, c'est que j'ai toujours eu un goût prononcé, et, tout le monde le disait, une aptitude particulière pour le calcul.

—Ah! vraiment! dit Léon. Eh bien, Jules?

—Je sois ce que tu veux dire: il faut le mener chez Alphonse. Aujourd'hui, c'est impossible, il est trop tard, car il est midi; mais, si nous profitions de ces billets que nous avons pour le bal d'Asnières? Trois billets, il y en a un précisément pour Ludovic, il est très-probable que là nous rencontrerons Alphonse. Vous ne connaissez pas Asnières, Ludovic? le soir, c'est charmant, et, aujourd'hui, vous êtes sûr de ne pas y voir Albert, c'est son jour d'Opéra.

—Pour fréquenter Albert, il faut être millionnaire, dit Pierre en songeant à sa journée de la veille.

—Eh bien, Ludovic, vous le deviendrez peut-être, lui dit Jules.

—Il fait beau, reprit Léon; si nous allions prendre le chemin de fer, nous dînerions à Asnières, et nous serions tout prêts pour entrer dans le parc au moment de la fête. En attendant, nous connaissons tant de canotiers, que nous pouvons offrir d'avance à Ludovic une belle promenade sur l'eau.

—Voilà Paris, disait Jules à Pierre en s'acheminant vers la rue Saint-Lazare, les plaisirs mènent aux affaires; vous comprendrez cela bien mieux quand vous connaîtrez Alphonse."

Comme Léon l'avait prévu, les trois jeunes gens n'eurent qu'à choisir entre les canotiers de leur connaissance, qui, réunis ce jour-là à Asnières pour des régates, leur offrirent des places dans leurs yoles.

Jules, qui faisait quelques articles dans les journaux, connaissait le propriétaire du château et obtint la permission d'entrer dans le parc, qu'il fit parcourir à Pierre.

—Que ces bords de la Seine sont beaux! disait Léon. Nous aimons Paris, soit! Nous l'aimons parce que nous espérons y devenir, vous, Ludovic, un grand capitaliste; toi, Jules, un illustre écrivain, et moi un grand peintre;

mais vraiment, quand on voit la campagne, il semble qu'on s'y passerait de gloire, tant on y trouve de calme et de fraîcheur, et le *sylvasque amem inglorius* de Virgile vous revient sur les lèvres."

C'était un vers que Paul aimait beaucoup à citer quand il causait avec le curé d'A... Les leçons de latin que le curé lui avait données revenaient à la mémoire de Pierre. Il était tout ému de cette citation inattendue, il lui semblait qu'il se retrouvait au milieu des siens, sous les platanes qui bordaient les prairies où paissaient les troupeaux de la ferme, et parmi les hautes herbes où tant de fois il s'était assis avec Paul et Manoel: puissance d'une belle pensée, plus grande et plus rapide que celle de la vapeur! Il regardait avec mélancolie couler les eaux du grand fleuve, et il calculait la distance qui le séparait des siens. "Peut-être ne les reverrai-je jamais!" pensait-il en lui-même, et des larmes brillèrent dans ses yeux.

—Eh! qu'avez-vous, mon cher? dit Léon.

—Je pense aux miens que j'ai quittés.

—Je pense aux miens que j'ai quittés.

—Et nous, poursuivit Léon, si vous saviez combien de fois il nous arrive de songer à ceux que nous avons laissés à Nîmes! Tenez, on aime bien vivre à Paris, mais on ne voudrait pas y mourir!

Et les trois jeunes gens ne pouvaient se défendre d'un mouvement de tristesse involontaire. Ils firent un modeste dîner, et ils ne retrouvèrent un peu de gaieté que lorsqu'ils entrèrent le soir dans le parc d'Asnières, merveilleusement illuminé et rempli de monde.

—Je n'ai jamais rien vu de pareil, disait Pierre; ce fleuve, cette illumination qui étincelle dans ces beaux arbres, cet orchestre qu'on entend sur tous les points, ce monde qui semble se multiplier, ces toilettes, c'est vraiment un jardin enchanté!...

—Attendez le feu d'artifice, dit Léon, vous verrez!

—À quelle heure le tire-t-on?

—À dix heures, et, après le bouquet, un ami nous propose la plus charmante excursion, une promenade sur l'eau, la nuit! c'est ravissant! c'est un calme que vous ne pouvez imaginer; la lune et les étoiles, qui se reflètent dans un miroir mobile, semblent nager comme le bateau qui vous porte dans les eaux qui vous entraînent; tout semble mêlé, confondu, le ciel, la terre et les eaux; on glisse, sans savoir trop où l'on est et où l'on va! Les ténèbres et le mystère vous enveloppent! Ah! c'est alors qu'on rêve aux grandes choses, et que, recueilli en soi-même, dans cette nuit profonde, on se sent comme transporté vers une destinée glorieuse! Ah! qui rendra avec le pinceau cette nuit où l'on s'égaré, où l'on se perd, oublieux du jour, qui n'a pour vous ni ces horizons ni ces espérances?

—O peintre! dit Jules, ô poète! voilà comme parlent les artistes.

Les trois jeunes gens arrivaient, en ce moment, près de la salle de bal en plein air et du reupart de chaises qui, presque toutes couvertes de monde, en formaient la galerie. Ce ne fut pas sans peine qu'ils parviurent à s'asseoir après avoir guetté le moment où quelques-uns des spectateurs se lèveraient. Pierre avait admiré la toilette des femmes groupées sur les chaises qui l'entouraient ; elles regardaient danser, et tout, dans leur mise comme dans leurs manières, était convenable ; mais ce qu'il ne put comprendre, c'est l'étrange désinvolture de quelques danseuses.

—Eh ! c'est là ce qu'on appelle danser à Paris ? dit-il à Jules.

—On voit bien que vous venez ici pour la première fois...

Mais, tandis que Pierre se reportait aux doux et purs souvenirs de son village, où il avait vu tant de fois Marie-Maria et Germaine se livrer, en présence de leurs mères, au plaisir de la danse, avec une modestie qui donnait à ce spectacle un charme tout particulier, un certain mouvement se fit au milieu des spectateurs du bal qui entouraient Pierre ; Jules et Léon se levèrent eux-mêmes.

—C'est lui ! dit Léon.

—Mon cher, reprit Jules en s'adressant à Pierre, c'est Alphonse !"

Et Pierre vit un homme de très-moyenne taille, à l'œil vif, souriant, aux cheveux déjà un peu grisonnants, quoique jeune encore ; il avait une petite cour d'amis ou de complaisants autour de lui, mais qui n'était pas bruyante comme celle d'Albert.

—Nous verrons cela demain, disait-il à un ami, qui, la tête inclinée, semblait lui parler d'affaires ; à demain : ce soir, je viens respirer.

Jules et Léon s'approchèrent.

—Jules, bonsoir ;... bonsoir, Léon.

—Voici, dit Jules en lui présentant Pierre, un grand calculateur, que nous vous demandons la permission de vous présenter, il vient du pays de Lafitte et il a la passion des chiffres...

—Parfait ! dit Alphonse. Venez demain me trouver avec monsieur, à onze heures, vous savez ? Et, ce soir, que ferons-nous ? Voyons, on va tirer le feu d'artifice, allons souper : nous le verrons des fenêtres du château. Si l'on était sûr qu'il fit toujours beau, on mettrait ce château d'Asnières en actions." Alphonse commanda un souper convenable, mais simple, et, au lieu de faire payer, il paya. Tout en riant, il jeta à Pierre quelques petits problèmes à résoudre, et il fut charmé de la manière dont le jeune homme lui répondit.

—Très-bien, lui dit-il, très-bien, monsieur, vous me convenez. Vous vous appelez ?

—Ludovic Argèles !

—Voilà un nom qui sent le Midi, reprit Alphonse

sans répondre directement à Pierre. J'aime ce beau Midi, continua-t-il avec feu. Tenez, monsieur, votre nom me transporte au milieu des Pyrénées, où j'ai voyagé. Alors, je m'occupais d'arts, de littérature ; beau temps ! maintenant, les affaires, toujours les affaires ! Mais que voulez-vous ? c'est une bataille ; il faut vaincre !

Un éclair brilla dans les yeux de Pierre.

—A la bonne heure, jeune homme ! venez me voir demain.

On se leva ; le souper était fini.

—Ludovic, dit Jules à l'oreille de Pierre, votre affaire est faite !

—Ludovic, lui dit Léon, à la manière dont Alphonse vous a parlé, vous pouvez compter sur lui... *Tu Morcellus eris !*

—Quel bonheur ! pensait Pierre en lui-même : voilà un véritable homme d'affaires !

En ce moment, on commençait à tirer les premières fusées du feu d'artifice ; mais il était plus tard qu'à l'ordinaire.

Alphonse, sans attendre les remerciements de Pierre, s'était levé comme un monarque qui a donné une gracieuse audience.

—Adieu, mes amis, dit-il aux trois jeunes gens, qui s'inclinèrent devant lui, je me ressens de la fatigue de la journée. Et il s'éloigna avec son entourage.

En ce moment, un canotier, ami de Jules et de Léon, s'approcha d'eux dans le costume de marin qu'il portait depuis la matinée.

—J'attendais, dit-il que vous en eussiez fini avec votre Rothschild ; le canot est prêt.

—La promenade sur l'eau ! s'écria Léon. Ce sera charmant, avant de retourner à Paris. On tire le feu d'artifice ; nous le verrons du bateau ; le bouquet sera magnifique, vu de la Seine ! Dépêchons nous !" Et les quatre jeunes gens coururent vers le bord de l'eau, où un autre canotier les attendait. En un instant, ils eurent sauté dans le bateau, qui prit le large.

—Que cela est beau ! s'écriait Pierre, tandis que le bouquet, avec ses mille diamants de feu, incendiait l'horizon et que des gerbes étincelantes venaient tomber dans l'eau et y disparaître.

Le bateau, dont la marche en ce moment était presque insensible, semblait mollement balancé par les ondes.

—On passerait ici la nuit, disait Léon ; quel calme ! quelle fraîcheur !

—Ce serait bien plus poétique, reprit Jules, que de s'en retourner par ce chemin de fer, qui nous jettera prosaïquement, en quelques minutes, rue Saint-Lazare.

Faisons au moins une promenade du côté de Saint-Denis, reprit un des canotiers, maintenant que le feu d'artifice est tiré. En effet, les dernières fusées s'éteignaient au-dessus de leurs têtes, et la lune brillait seule

comme une gerbe oubliée dans le ciel, un instant embrasé de mille feux.

Oui ! oui ! dit Pierre, qui cherchait à prolonger cette soirée, où il avait conquis les plus grandes espérances.

— Que je suis heureux d'être avec vous ! ajouta-t-il en se penchant vers Jules et Léon ! Je sens que ce soir, en me présentant à votre ami, vous avez fait ma fortune.

— Ludovic, dit Jules d'un ton de prophète : tu seras millionnaire !

— Allons, dit Léon à Ludovic, prenez le gouvernail.

— Ce n'est pas la première fois que je dirige un bateau, reprit ce dernier, je m'en charge.

— Nous allons voir cela, dit un des canotiers. La nuit surtout, il faut prendre garde à ce que l'on fait.

Ludovic manœuvra assez bien pour recevoir les éloges des deux canotiers. " Très-bien, disait Léon, enfant des montagnes ; c'est cela, évitez de trop vous rapprocher des bords de la Seine, où nous pourrions nous engraver ; mais, cher ami, dites-nous ce que vous ferez quand vous serez millionnaire."

— D'abord, nous ne nous séparerons plus !

— Nous serons une société d'Orestes et de Pylades, répondit Léon. Moi, je le sens, quand Ludovic sera millionnaire, je serai sur le point de devenir Raphaël...

— Et moi, dit Jules, je me contenterai de remplacer Chateaubriand, qui vieillit."

Et, au fond, ce qu'ils disaient, ces jeunes gens, ils le croyaient. On eût dit qu'ils plaisantaient avec le succès et avec la gloire ; mais leurs aspirations n'en étaient pas moins hautes et moins réelles. " Oui, s'écriait Pierre avec exaltation, comme dit votre ami, il faut vaincre, dans la grande bataille que nous avons à livrer, et nous vaincrons ! " Et, à cette pensée de victoire, un vif orgueil saisissait au cœur le futur millionnaire. En ce moment, le bateau glissait sous l'arche d'un pont, celui de Saint-Denis. Pierre, l'ambitieux, qui se croyait déjà riche et triomphant, avait oublié le gouvernail au milieu de ses rêves d'avenir ; le bateau alla se heurter contre une des arches et chavira. Les cinq jeunes gens, qui étaient si loin de penser au péril, quel qu'il fût, si gais, si heureux, si pleins d'espérances, disparurent en un instant sous les flots de la Seine, qui s'ouvrirent pour les recevoir et se refermèrent sur eux.

F. DE GRANET.

(La suite au prochain numéro.)

UN PEU DE TOUT.

Un individu qui ne vit que de l'argent qu'il emprunte de côté et d'autre sans jamais rendre, s'adresse à M. de R..., homme de beaucoup d'esprit, quoique fort riche. Il le pria de lui prêter dix louis pour terminer une bonne affaire.

M. de R... ouvrit sa bourse et dit :

— Tenez, en voilà cinq que je vous donne au lieu de vous en prêter dix. — Prenez-les, de cette manière nous ferons tous deux une bonne affaire.

* * *

La scène se passe à la Bibliothèque : une personne, obligée d'attendre près d'une heure l'ouvrage qu'elle demandait, le rend au garçon de salle avec le madrigal suivant :

Quand vous demandez un livre,
Pour l'attendre, il faut céans,
Avoir le moyen de vivre
Quatre-vingt-dix ou cent ans.

* * *

Monsieur, il me semble que je vous ai vu quelque part ?

— Moi aussi.

— Serait-ce à Monaco ?

— Je n'ai jamais été à Monaco.

— Ni moi non plus.

* * *

On citait M. de Girardin comme étant un chercheur d'idées.

— Malheureusement, répondit A..., ses pensées ressemblent à des caravanes : elles font vingt lieues dans le désert avant de trouver une bonne source.

* * *

B... réveillonnait chez un riche banquier ; on servit un énorme pâté de Chartres.

— Où l'entamerai-je ? s'écria B..., que l'amphytrion venait de charger de ce soin.

— Où vous voudrez, répondit celui-ci.

— Jacques, dit B..., à son domestique, emportez ce pâté, je l'entamerai chez moi.

* * *

Il s'agissait d'un monsieur dont la malpropreté est passée en proverbe.

— Comment se fait-il qu'il ait les mains si sales ? demandait-on ?

— C'est, répondit O..., qu'il a la très-mauvaise habitude de se les porter à la figure.

* * *

Dantan, notre célèbre sculpteur, professe une grande admiration pour le calembour.

La semaine dernière, il entre dans une église, il assiste à l'office pendant trois quarts d'heure, et il entend un excellent chant d'enfants de chœurs et un sermon assez médiocre.

En sortant de l'église, il dit : — Le chœur est bon, mais la chaire est faible.

* * *

Un pirate disait à Alexandre qui lui reprochait sa condition : — Je suis un pirate, parce que je n'ai qu'un vaisseau, si j'avais une armée navale, je serais un conquérant.

LE NOM DE MA SŒUR.

(ROMANCE.)

Paroles de ARTEUR D***, Musique de CÉLESTIN LAVIGUEUR, artiste, de Québec.

Allegretto

PIANO.

Il est un

nom par - fu - mé d'in - no - cen - - - - - ce, su - ave et

pur comme un ray - on de miel; tout im - pré-

gné de cé - - leste es - - pé - ran - - - - - ce et ca - res-

rall.
sant comme u - ne voix du ciel. Ce nom bé - ni, ce nom charmant de

fem - - - me, que je re - dis tou-jours a-vec dou - ceur; qui sait le

mieux fai-re vibrer mon â - - - me: c'est le nom de ma

sœur! C'est le nom de ma sœur!

C'est le parfum, l'auréole qui brille,
L'oiseau chanteur qui réjouit le logis,
L'ange gardien du foyer de famille,
Ange d'amour venu du paradis:
Son chaste nom fait sourire mon père,
En le disant, son front luit de bonheur;
Et notre mère est heureuse et bien fière
Du doux nom de ma sœur.

Nom bien-aimé, doux nom de l'adorée,
Son souvenir ne m'est jamais cruel,
Car pour ma sœur ma tendresse est dorée
Des purs rayons que Dieu garde en son ciel.
Un jour, peut-être, un autre nom de femme
Avec le sien prendra place en mon âme,
Mais saura-t-il faire vibrer mon âme;
Comme ton nom, ma sœur?